

Le Président

PROPACT
22 quai Gallieni
92158 SURESNES

Issy les Moulineaux, le 18 juillet 2005

A l'attention de Monsieur Alain WILS
Président du Conseil d'Administration

Monsieur,

Suite au départ de Monsieur Gilles MOUTEL je vous remercie de prendre acte, conformément à l'article 78 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967, que la société CHRONOPOST, administrateur, sera représentée au sein du Conseil d'Administration de la société PROPACT par moi même à compter de ce jour.

A cette fin, je vous prie de trouver ci-joint les éléments nécessaires aux formalités conséquentes:

- 3 exemplaires du présent courrier,
- une déclaration de non condamnation,
- une copie de ma carte d'identité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Thomas LOT